

Info CGER

Août 2014
Volume 13 - Numéro 3

Le cycle de vie des véhicules 3
pour une saine gestion de votre parc

Résultats d'une étude 4-8
démontrant les avantages de faire affaire avec le CGER

Le camion hybride 7
s'ajoute à notre offre verte

Renouvellement 8
de notre certification ISO 14001

MOT DU DIRECTEUR



« Un service de qualité
au meilleur coût possible. »

Assurer la disponibilité des véhicules routiers et des équipements requis pour la réalisation de l'ensemble de vos activités et les maintenir en bon état de fonctionnement en tout temps de manière à en permettre une utilisation optimale au meilleur coût possible, voilà la mission du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER).

Au quotidien, les employées et employés du CGER mettent tout en œuvre afin de s'assurer de réaliser notre mission, et ce, tout en se préoccupant de la qualité des services qui vous sont offerts ainsi que de votre satisfaction.

À cet égard et soucieux de vous offrir un service de qualité au meilleur coût possible, le CGER a procédé, en 2013, à une étude de balisage avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton. S'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue, l'objectif de cette étude est de comparer nos indicateurs de performance aux pratiques

de l'industrie. L'étude compare ainsi la situation de 12 municipalités qui font affaire avec le CGER à celle de 27 municipalités équivalentes qui gèrent elles-mêmes leur parc de véhicules. Les résultats obtenus démontrent qu'il est avantageux pour une ville de confier la gestion de son parc au CGER.

Je vous invite à prendre connaissance des résultats plus détaillés de cette étude dans les pages qui suivent.

Je vous souhaite une bonne lecture!

Paul-Yvan Deschênes
Directeur

Changement d'adresse

Vous déménagez?

Vous changez de numéro de téléphone?

Vous changez de courriel?

N'oubliez pas de nous en aviser puisqu'il est important pour nous de garder contact avec vous!

Vous pouvez nous faire parvenir vos nouvelles coordonnées en joignant le Centre administratif:

Téléphone : 1 866 275-0241 / 418 643-5430

Télécopieur : 418 528-5582

Courriel : cger@mtq.gouv.qc.ca

Le cycle de vie des véhicules

pour une saine gestion de votre parc

Quelle que soit la taille de votre parc de véhicules, l'investissement pour l'acquisition et le remplacement revêt une grande importance. En effet, l'acquisition d'un parc de véhicules représente probablement l'un des investissements les plus onéreux que vous puissiez effectuer. Ainsi, il est primordial de gérer efficacement le cycle de vie des véhicules.

En tant que gestionnaire de parc de véhicules publics, le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) s'occupe des éléments qui vous assureront une saine gestion du cycle de vie des véhicules en ciblant correctement les coûts réels et en tenant compte d'indicateurs de gestion permettant de prendre des décisions éclairées et rentables quant au temps de remplacement opportun.

Notre objectif : vous fournir le véhicule le plus fiable et le plus sécuritaire au coût le plus bas possible.

Les avantages de la gestion du cycle de vie des véhicules ?

Une saine gestion du cycle de vie des véhicules vous permettra d'augmenter votre productivité, de diminuer vos coûts et d'offrir de meilleurs services aux citoyens. **Souvenez-vous que l'objectif premier de faire la gestion du cycle de vie est de fournir un véhicule le plus fiable et le plus sécuritaire au coût le plus bas possible.** Ainsi, un véhicule en bon état se retrouvera moins souvent à l'atelier de mécanique pour des réparations. Il y aura donc une augmentation de votre productivité qui se traduira par un meilleur service aux citoyens.

Les facteurs qui influencent le remplacement d'un véhicule

1. La dépréciation
2. L'âge du véhicule
3. Le prix d'acquisition
4. La maintenance et la fiabilité
5. Le kilométrage
6. Le temps de remplacement
7. La condition du véhicule
8. Les considérations non financières
(exemples : diminution des GES, image de marque, etc.)

Voilà les facteurs sur lesquels le CGER se base afin de faire une saine gestion de votre parc de véhicules.



Résultats d'une étude démontrant les avantages de faire affaire avec le CGER

Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) est le plus important gestionnaire de parc de véhicules publics au Québec. Le CGER possède 7 500 véhicules et équipements sous sa gestion et offre ses produits et services à plus d'une centaine de clients provenant de ministères et d'organismes publics ainsi que de villes et de municipalités dont 12 pour qui il joue un rôle de partenaire dans la gestion de leur parc.

Dans un souci d'amélioration continue, le CGER a procédé, en 2013, à une étude avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Les résultats obtenus quant aux principaux indicateurs de gestion dans le monde municipal démontrent clairement qu'il est avantageux de faire affaire avec le CGER. Parmi les avantages, retenons :

- ❖ La disponibilité des véhicules.
- ❖ L'augmentation de la productivité de l'équipe des travaux publics.
- ❖ L'amélioration de la qualité du service offert aux citoyens.

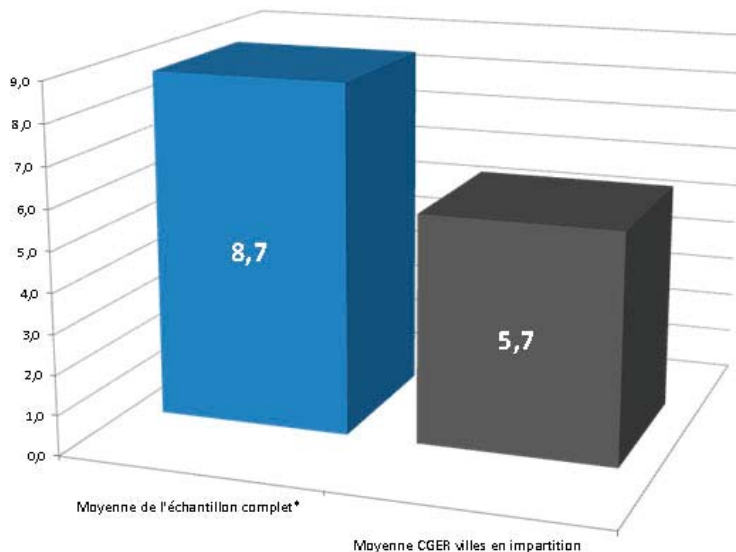
L'étude compare la situation de 12 municipalités qui font affaire avec le CGER à celle de 27 municipalités équivalentes qui gèrent elles-mêmes leur parc de véhicules. Voici les principaux indicateurs et résultats :

- ❖ L'âge moyen des véhicules pour les 27 municipalités échantillonnées est de 8,7 ans, alors qu'il est de 5,7 ans pour les villes en partenariat avec le CGER.
- ❖ L'utilisation annuelle des véhicules de l'échantillon se situe à 8 119 km annuellement, alors que la clientèle municipale en impartition au CGER se situe à 12 851 km.
- ❖ Les coûts de maintenance par véhicule équivalent se situent à 2 495 \$ dans l'échantillon municipal comparé à un coût de maintenance par véhicule équivalent de 1 541 \$ au CGER.

L'âge moyen des véhicules (en années)

L'âge moyen des véhicules des parcs municipaux de l'échantillon se situe à 8,7 ans, alors que la clientèle municipale en impartition au CGER se situe à 5,7 ans, soit un âge moyen inférieur de 35 % pour les clients du CGER.

Cet âge inférieur s'explique en partie par l'utilisation d'un modèle de gestion qui planifie le remplacement des véhicules selon leur cycle de vie (vie économique). Cette approche permet d'assurer que le remplacement des véhicules s'effectue au moment où le coût moyen minimum annuel est atteint. Ce coût moyen minimum annuel tient compte des variables telles que la dépréciation ainsi que l'évolution des coûts pour l'entretien et la réparation des véhicules. Autrement dit, les véhicules sont remplacés avant que les coûts d'entretien et de réparation soient trop élevés.



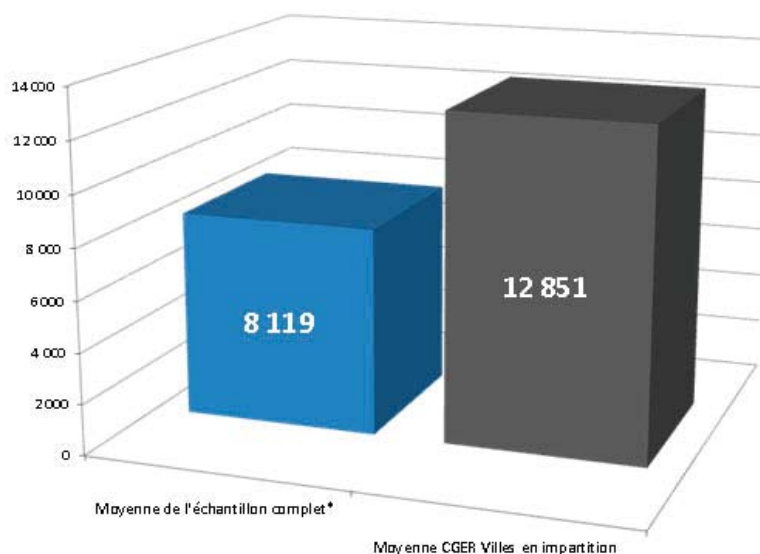
* Source : Rapport Raymond Chabot Grant Thornton 2013

L'utilisation annuelle des véhicules (en kilomètres)

L'utilisation annuelle des véhicules des parcs municipaux de l'échantillon se situe à 8 119 km annuellement, alors que la clientèle municipale en impartition au CGER se situe à 12 851 km, soit une utilisation annuelle supérieure de 58 % pour les clients du CGER.

La variation de l'utilisation est en bonne partie explicable et corrélée en raison d'un âge moyen beaucoup plus élevé des véhicules dans l'échantillon municipal. Concrètement, plus le véhicule est âgé, plus il nécessitera de réparations et moins il sera disponible sur la route.

Cela se traduit par une diminution du taux de disponibilité des véhicules. Ce taux de disponibilité inférieur des véhicules pour l'échantillon municipal peut affecter le taux de productivité des ouvriers municipaux et entraîner une diminution du niveau de service offert aux citoyens.

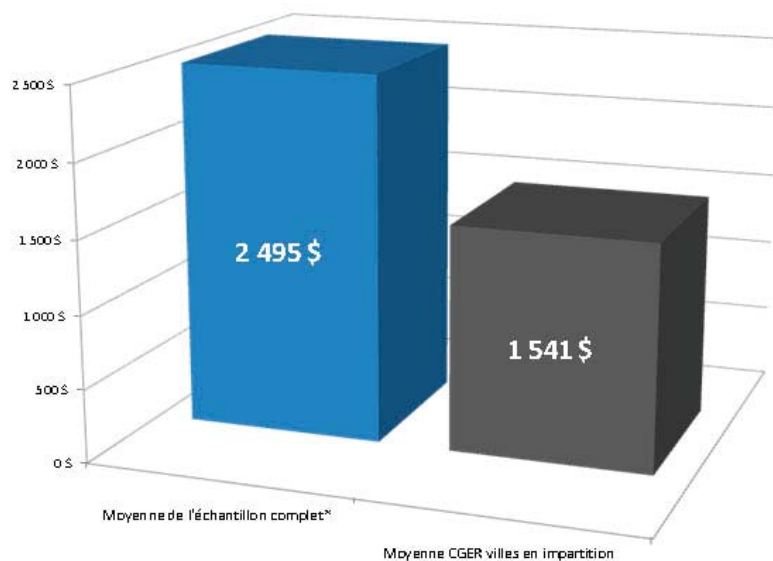


* Source : Rapport Raymond Chabot Grant Thornton 2013

Les coûts de maintenance par véhicule équivalent (en \$)

Le coût de maintenance par véhicule équivalent se situe à 2 495 \$ dans l'échantillon municipal comparé à un coût de maintenance par véhicule équivalent de 1 541 \$ pour la clientèle municipale en impartition au CGER.

Puisque l'âge moyen des véhicules de l'échantillon municipal est élevé et que ceux-ci se retrouvent plus souvent à l'atelier pour être réparés, ceci explique en grande partie cette différence de coûts.



* Source : Rapport Raymond Chabot Grant Thornton 2013

En conclusion

Le modèle de gestion du CGER favorise la gestion du parc en fonction du cycle de vie des véhicules et permet :

- ❖ L'augmentation de la disponibilité des véhicules.
- ❖ La diminution des coûts de réparation.
- ❖ La diminution des coûts d'opération des services publics.
- ❖ L'augmentation de la qualité des services offerts aux citoyens.

Faire affaire avec le CGER, c'est profiter d'une expertise en gestion de parc de véhicules publics dont la principale préoccupation est de fournir le véhicule le plus fiable et le plus sécuritaire au coût le plus bas possible.



Un camion hybride s'ajoute à notre offre verte

La protection de l'environnement, le développement durable, la diminution de consommation de carburant, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'électrification des transports sont des sujets d'importance dans notre société.

Depuis quelques années déjà, le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) a décidé de prendre un engagement en matière de qualité et d'environnement, particulièrement puisqu'il est détenteur, entre autres, de la certification ISO 4001. L'organisation s'est ainsi engagée à respecter les lois et les règlements en matière d'environnement et d'effectuer une amélioration continue de la performance environnementale.

La clientèle du CGER est également soucieuse de l'environnement. C'est ainsi qu'à l'automne 2013, un camion hybride de six roues a été livré au Service des travaux publics de la Ville de Victoriaville. Ce camion est le modèle Hino 195H hybride diesel-électrique 2014. Équivalant à un camion Ford F-550, ce camion est utilisé pour transporter diverses matières à des fins de travaux municipaux. Il représente une véritable économie au niveau du carburant, est bon pour l'environnement et aide à réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Quelques éléments techniques

Ce camion hybride a un moteur à traction électrique et un moteur diesel. Il est muni d'une benne en aluminium de 12 pieds et d'un coffre en aluminium entre la cabine et la benne. Le poids nominal brut du véhicule est de 19 500 livres, c'est-à-dire que ce camion possède une masse totale en charge de 19 500 livres.

La transmission du camion hybride est automatique et comporte six rapports. Il est pourvu d'un système de freinage hydraulique avec freins à disques à l'avant et à l'arrière, avec système ABS.

Le fonctionnement du moteur

Le système hybride parallèle de ce camion combine le moteur diesel turbocompressé et un moteur à traction électrique alimenté par batterie. Le moteur électrique vient appuyer le moteur diesel lors de l'accélération.

Le système arrêt-moteur

Le camion hybride est muni d'un dispositif d'arrêt-moteur. Lorsqu'il est immobilisé, ce système d'arrêt-moteur réduit la consommation inutile de carburant et les émissions d'échappement. Lorsque le véhicule est à l'arrêt complet, le moteur s'éteint automatiquement. Lorsque le conducteur retire son pied de la pédale de frein, le moteur démarre automatiquement.

Ce camion hybride diesel-électrique représente une avancée technologique pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre des véhicules commerciaux en Amérique du Nord.

Une réalisation qui démontre l'expertise du Centre de gestion de l'équipement roulant en tant que gestionnaire de parc de véhicules, mais également sa volonté à diminuer son empreinte environnementale.

Renouvellement de notre certification ISO 14001

C'est avec fierté que le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) vous informe du renouvellement de sa certification ISO 14001; une preuve de notre engagement à protéger l'environnement.

Le CGER est fier d'annoncer que sa certification ISO 14001 a été reconduite à la suite d'une vérification externe de ses systèmes et de ses activités pour une période de 3 ans.

Ce renouvellement renforce notre engagement envers l'environnement qui est partagé par l'ensemble de nos employés et ancré dans notre culture et nos processus organisationnels.

La norme ISO 14001 définit les exigences d'un système de gestion environnementale fiable conçu pour gérer les impacts des activités de l'organisation sur son environnement extérieur. En 2008, le CGER est devenu l'un des premiers organismes publics à détenir la certification ISO 14001 qui témoigne de la bonne gestion environnementale de l'organisation. Le CGER s'est alors engagé à exceller en matière d'environnement dans ses activités et ses services ainsi qu'à prendre les mesures nécessaires afin de réduire au minimum les effets négatifs de ceux-ci sur l'environnement.

**N'hésitez pas à communiquer avec nous
et à nous faire part de vos commentaires.**

Le bulletin Info CGER est publié par la Direction.

1170, boul. Lebourgneuf, bureau 110
Québec (Québec) G2K 2E3

Téléphone: 418 643-5430
Télécopieur: 418 528-5582

**Centre de gestion
de l'équipement
roulant**

Québec 

Courriel: cger@mtq.gouv.qc.ca
Site Internet: www.cger.mtq.gouv.qc.ca